

COMMUNE DE NORDAUSQUES

PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LORS DE LA REUNION DU 9 JUIN 2023

1/ Compte-rendu du précédent conseil :

Le compte-rendu de la réunion du 25/04/2023 est validé à l'unanimité.

2/ Election des Grands Electeurs pour les Sénatoriales :

Ont été élus délégués :

- Mme Laurence JOLY
- M. Gilles DEBOVE
- Mme Ingrid BRIENNE

Ont été élus suppléants :

- M. André EVRARD
- Mme Sabine DUCROCQ
- M. Mickaël GHISKIER

3/ Mise en Location de la Ferme Leroy- Loyer à fixer :

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents décide de mettre en location le logement 720 route nationale (ferme Leroy). Il fixe le montant du loyer mensuel du logement à 600 € et le montant des charges mensuelles (redevance Ordures Ménagères) à 20 €. Une caution d'un mois de loyer (600 €) sera demandée, elle sera payée en deux fois : 300 € à l'entrée en jouissance et 300 € 6 mois après. Le loyer sera révisé annuellement suivant l'IRL (indice de référence des loyers) trimestriel. Le bail sera établi pour une durée de 6 années.

4/ Vente du tracteur tondeuse John Deere :

Sur proposition de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents décide de vendre le tracteur tondeuse John Deere et valide la proposition d'achat faite par La société Proxi-services pour un montant de 12 500 €.

5/ Renforcement du système de vidéo protection :

Monsieur le Maire présente deux devis de la société REPI relatifs au renforcement et à la modernisation de la vidéoprotection.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le devis d'un montant de 6790 € ht qui comprend l'installation de deux caméras supplémentaires (rue de la panne et rue du plouy) ainsi que la modernisation du réseau existant.

6/ Vote Convention CAPSO primo-accédant :

Monsieur le Maire, rappelle au Conseil que depuis 2017, la CAPSO a mis en place l'aide à l'accession à la propriété qui permet d'accompagner financièrement des ménages dans l'acquisition de leur première résidence principale. Pour pouvoir bénéficier de cette aide, il faut répondre aux critères suivants :

- Ne jamais avoir été propriétaire ;
- Être âgé de 30 ans au maximum ;
- Acheter un bien achevé avant 1948 ;
- Réaliser des travaux d'amélioration de 4 000 € HT minimum ;
- Acquérir le bien dans une commune participant au dispositif par un abondement de cette subvention d'un montant minimum de 2 000 €.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, décide à l'unanimité de ses membres présents de :
-Abonder cette subvention aux primo-accédants de la commune répondant aux critères de l'aide,
-Fixer le montant de la subvention à 2000 € par logement pour 2 dossiers par an
-Valider l'éligibilité des dossiers des acquéreurs ayant signé leur acte de vente à partir du 1^{er} janvier 2023.

Le crédit sera prévu par modification du Budget en septembre.

7/ Informations et questions diverses :

Réserve Biosphère du Marais Audomarois : Monsieur le Maire informe le Conseil du projet d'extension de la réserve biosphère du Marais Audomarois. Une réunion de présentation du projet aura lieu à la Maison des Loisirs le 15 juin à 18 h. Plusieurs communes y sont conviées.

A la demande de la CAPSO, la commune devra statuer pour mi-septembre.

Ordinateur portable : Monsieur le Maire informe le Conseil de l'acquisition prochaine d'un ordinateur portable pour la Mairie. Il précise qu'il attend les soldes.

Traçage : Monsieur le Maire informe le Conseil des travaux de traçage qui seront réalisés prochainement.

Il fait état également des modifications de circulation qu'il va mettre en place : un stop sera installé au calvaire pour les véhicules venant de la rue du quimbergue ; un stop viendra remplacer le cédez le passage de la rue de la mairie vers la rue de l'église et la rue de la panne et un cédez le passage remplacera le stop de la rue des écoles vers la rue du plouy.

Festivités du 14 juillet : une réunion sera organisée prochainement pour l'organisation de cette journée. La distribution des prix se fera ce jour-là avec l'intervention de l'association STAR AUDIO'WARS.

Maison 720 route nationale : Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de venir le week-end pour effectuer les travaux d'aménagement du logement (douche, cuisine, etc...).

Levée de séance : 20 h 10.

La Secrétaire de séance,
Laurence JOLY.



Le Maire de Nordausques,
Gilles DEBOVE.

